

Leçons de choses préparatoires à la lecture au cours inférieur [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

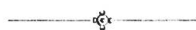
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

occasionnent à la Caisse des frais supplémentaires et un surcroît de travail à notre dévoué caissier. Pendant l'exercice écoulé, ces frais consistant en seconds rembours, mises en demeure, lettres chargées, ont atteint la somme de 8 fr. environ. Certains renitents se composent ainsi un dossier assez volumineux, mais qui n'est pas à leur avantage. A l'avenir, nous mettrons tous ces menus frais de courrier à la charge des retardataires ; l'art. 32 nous autorise, du reste, à prendre ce moyen. Un sociétaire qui se trouve en retard de plus de six mois dans le paiement de sa cotisation, lui aurait-il même été accordé un délai, est un facteur perdu pour le calcul du subside fédéral, ce dernier n'étant compté que d'après le total des membres ayant acquitté leurs cotisations un mois au moins avant le versement du dit subside. Voilà donc un second préjudice causé à la Caisse. Cas échéant, nous nous récupérerons auprès du sociétaire en défaut.

(A suivre.)



Leçons de choses préparatoires

à la lecture au cours inférieur

(Suite)

LA MARMITE ET LA POËLE

N° 16. Page 37.

But : Nous allons voir comment la mère de famille ou la cuisinière peut préparer différents mets pour le repas de la famille. Pourquoi différents mets et non pas un seul ?... De quoi se sert-elle pour cela ?... De différentes marmites et de poêles.

I. La marmite.

A. Donné concret. — Observer la forme, la couleur, la matière, les parties (bassin, anses, pieds).

B. Elaboration didactique. — Pourquoi y a-t-il une ou deux anses ?... Pourquoi le bassin est-il plus petit en bas ?... Quelles sont les marmites qui ont une anse mobile ?... Pourquoi ?... Quelles marmites ont des pieds ?... Pourquoi ?... Pourquoi met-on un couvercle sur les marmites ?... Pourquoi les marmites sont-elles en fonte et non pas en plomb, en fer blanc, en bois ?...

Où fabrique-t-on la marmite ?... D'où vient le mot « fonderie » ?
Que peut-on cuire dans la marmite ?...

II. La poêle.

A. Donné concret. — Observer la forme, les parties, la couleur, la matière.

B. Elaboration didactique. — 1. Pourquoi y a-t-il un manche à la poêle?... Quelles poêles ont des pieds?... Pourquoi?... Pourquoi les pieds ont-ils leur bout recourbé?... Pourquoi la poêle est-elle moins large en bas?... Pourquoi y a-t-il un trou au bout du manche?... 2. Pourquoi les poêles ne sont-elles pas en fonte?... Pourquoi y a-t-il de l'émail sur le fer?... 3. Que cuit-on généralement dans les poêles?... Comment appelle-t-on une petite poêle?...

RÉCAPITULATION. — I. Ce qui concerne la marmite. II. Ce qui concerne la poêle.

APPLICATION. — Comparaison orale entre la marmite et la poêle.

Quels soins la cuisinière doit-elle donner aux marmites et aux poêles?...

Lecture. — N° 16, page 37.

Vocabulaire. — La marmite : anse mobile, anses fixes, bassin, pieds, crémaillère, foyer, potager, poêle, poêlelette, poêlon, fonte, fonderie, fer, émail.

Devoir écrit. — Copie et dictée du vocabulaire.

LA BOUTEILLE ET L'ASSIETTE

N° 18. Page 38.

But : Nous avons vu comment nous pouvons prendre nos aliments sans nous salir et sans les salir ; nous verrons aujourd'hui comment chaque personne peut prendre son repas sans que tous se servent dans le même plat. Pourquoi?... Que fait-on pour cela?... On met des assiettes. Nous verrons aussi pourquoi chaque personne n'a pas besoin d'aller à chaque instant chercher de l'eau ou du vin, à la fontaine et à la cave. Pour cela, que met-on sur la table?...

I. La bouteille ou la carafe.

A. Donné concret. — Faire observer par les enfants la forme, les parties, la couleur de la bouteille.

B. Elaboration didactique. — 1. Raison de la matière : Pourquoi les bouteilles sont-elles en verre et non pas en bois, en métal?... 2. Raison de la forme : Pourquoi y a-t-il un col à la bouteille?... Pourquoi le col est-il surtout nécessaire aux grandes bouteilles?... Pourquoi le col et le goulot sont-ils plus petits que le corps? 3. Raison de la fermeture : Pourquoi met-on un bouchon aux bouteilles?... Pourquoi est-il généralement en liège?... Quels bouchons y a-t-il aux bouteilles de bière?... Pourquoi du caoutchouc?... Quels bouchons y a-t-il aux carafes?... 4. Raison de la couleur et du verre uni : Pourquoi préfère-t-on le verre blanc?... Pourquoi un verre uni?... 5. Grandeurs et formes diverses : Où trouve-t-on les carafes?... Où trouve-t-on les plus grandes bouteilles?... Et les plus petites?... Pharmacie... Pourquoi?... Pourquoi le goulot particulier de certaines bouteilles de remèdes?... Pourquoi met-on une étiquette aux bouteilles?...

II. L'assiette.

A. Donné concret. — Faire observer la couleur, la forme, les parties, la matière.

B. Elaboration didactique. — 1. Raison de la matière : Pourquoi ne fait-on pas les assiettes en bois ?... en argent ?... Pourquoi a-t-on mis du vernis sur la terre ?... Pourquoi faut-il étamer les assiettes en fer ?... 2. Raison de la forme : Pourquoi l'assiette a-t-elle généralement un bord ?... Pourquoi l'assiette à soupe est-elle creuse ?... Quand emploie-t-on les assiettes plates ?... Pourquoi y a-t-il une marque aux assiettes, aux tasses, etc. ?...

RÉCAPITULATION. — I. Ce qui concerne la bouteille. II. Ce qui concerne l'assiette.

Vocabulaire. — La bouteille, la carafe, la fiole, le flacon, la bonne, la dame-jeanne. Le fond, le goulot, le verre, la verrerie, le verrier, le bouchon, le liège, l'assiette, le plat, la poterie, le potier, la faïence, le fer, la rouille, le fer étamé.

APPLICATION. — Comparaison orale entre la bouteille et l'assiette. Définition de ces deux ustensiles.

Lecture. — N^o 18, page 38. (A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Extrait du discours prononcé par M. René Bazin, de l'Académie française, à l'assemblée générale de l'Union parisienne des dames de l'enseignement libre (5 décembre dernier) :

« Il n'est guère de profession plus haute que la vôtre, Mesdames, quand on la considère comme une mission pour les âmes. Vous avez à former de futures femmes, de futures mères : vous avez, entre vos mains maternelles, ces commencements d'intelligence, de passion, de besoin de la vérité et de penchant à l'erreur, de faiblesses et de générosité que sont les enfants. De vous, ces petites tiendront probablement le meilleur de leur avenir. Elles vous devront du bonheur qu'elles auront, et de celui qu'elles donneront, et de l'exemple qui sera transmis par elles. Car les conditions du travail ouvrier, celles de l'habitation ouvrière, se trouvent aujourd'hui presque en opposition avec les obligations, comme avec les douceurs de la vie de famille. Cette attention constante que réclame l'éducation d'une petite fille, combien elles sont rares les mères du peuple qui peuvent la donner !

Elles vous confient ce qu'elles ne peuvent faire... Et c'est le principal de leur mission maternelle. Le choix qu'elles font de vous, institutrices chrétiennes, indique l'orientation de leur esprit et vous charge d'obligations très strictes. Vous devez aux enfants, avant toutes choses, l'éducation morale. Elles doivent apprendre de vous ce que les mères n'ont pu leur dire : ce qui est nécessaire pour vivre, pour se décider dans l'incessante contradiction de l'intérêt et du devoir,